

Soutien de la Fédération 44 pour l'expérimentation d'initiatives locales inspirées des Parlements Libres des Jeunes



En très bref : Suite à la présentation du concept des Parlements Libres des Jeunes par Aequitaz à notre réseau, les participant-e-s ont exprimé leur envie de démultiplier, dans un premier temps, des expérimentations locales inspirées de ce concept. **La Fédération a décidé de soutenir financièrement les structures qui souhaitent s'engager dans cette démarche, en développant une expérimentation avec les jeunes de leur territoire.**

C'est quoi un Parlement Libre des Jeunes ?



Le Parlement Libre des Jeunes est présenté par Aequitaz comme une **expérience de démocratie directe à destination des jeunes qui n'ont habituellement pas la possibilité d'influencer sur les décisions politiques.**

Il se déroule de façon libre et créative, prenant appui sur les rêves et les colères des jeunes dans leur diversité. Ce sont ces rêves et ces colères qui déterminent les sujets de discussion du Parlement Libre.

Il s'agit ensuite pour les jeunes, d'analyser les problèmes choisis et de formuler des propositions (des actions collectives à mener, des lois à imaginer ou à changer...).

Ces propositions sont ensuite votées par les jeunes réunis en Parlement Libre. Les jeunes qui le souhaitent, se retrouvent ensuite pour passer à l'action.

Le cadre du soutien de la Fédération :

Les critères indispensables :

La Fédération s'engage à soutenir les projets des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre Réseau qui s'inscrivent dans le cadre suivant :

- Organiser un (ou plusieurs) temps avec des jeunes du territoire ;
- Partir des rêves et des colères des jeunes pour aboutir à une (ou plusieurs) proposition(s) concrète(s), à mettre en œuvre localement ;
- Penser une façon de garder une trace des expressions des jeunes, dans le cadre d'une mutualisation départementale ;
- Sur l'année 2022.

Les modalités du soutien financier :

- La Fédération s'engage à soutenir à hauteur de **500 €**, chaque structure qui expérimente un projet qui s'inscrit dans le cadre ci-dessus.
- Il est possible de co-organiser des projets à plusieurs structures et de cumuler les soutiens pour la réalisation d'un projet commun.
- Un financement maximum par structure.

À noter : La Fédération dédie au soutien de ces initiatives, une enveloppe totale de 4000€. Dans le cas où le nombre de projets soutenus consommerait la totalité, un ré-ajustement pourrait être envisagé.

Pour déposer un projet, il vous suffit d'envoyer un mail à la Fédération en précisant en quelques lignes la nature et l'organisation de votre projet.

À noter : Les Parlements Libres des Jeunes tels que présentés dans la charte rédigée à l'initiative d'Aequitaz, s'organisent sur un week-end, avec des jeunes de 18 à 30 ans, généralement à l'échelle régionale et avec une méthodologie définie. À ce stade, la démarche portée par notre Réseau permet seulement de s'inspirer de ce concept et notamment des outils méthodologiques, en l'adaptant, pour permettre les initiatives locales.

Ressources à disposition :

- La note réalisée par la Fédération 44 qui revient sur les concept et les outils méthodologiques présentés lors de la venue d'Aequitaz (à retrouver sur www.centres-sociaux44.fr)
- De nombreux outils et ressources supplémentaires réalisés par Aequitaz (à retrouver sur www.aequitaz.org)

PARLEMENT LIBRE DES JEUNES

Expérience démocratique pour les 18-30 ans



Retour sur les temps de découverte et d'expérimentation animés par **Aequitaz**

En octobre 2021, les acteurs du Réseau des Centres Sociaux de Loire-Atlantique se sont retrouvés pour découvrir, échanger et expérimenter autour du concept des « Parlements Libres des Jeunes ». Ces rencontres, ont été animées avec Fabrice Dumas d'« Aequitaz ». Elles s'inscrivent dans la continuité de l'axe jeunesse de notre projet de réseau : **« Pour des Centres Sociaux porteurs d'une animation jeunesse renouvelée où chaque jeune peut développer son Pouvoir d'Agir et exprimer sa citoyenneté. »**



Aequitaz est une association qui expérimente des actions politiques et poétiques qui développent le Pouvoir d'Agir de personnes qui vivent des situations d'inégalités.

Le concept



Le Parlement Libre des Jeunes est présenté par Aequitaz comme une **expérience de démocratie directe à destination des jeunes qui n'ont habituellement pas la possibilité d'influencer sur les décisions politiques.**

Il se déroule de façon libre et créative, prenant appui sur les rêves et les colères des jeunes dans leur diversité. Ce sont ces rêves et ces colères qui déterminent les sujets de discussion du Parlement Libre.

Il s'agit ensuite pour les jeunes, d'analyser les problèmes choisis et de formuler des propositions (des actions collectives à mener, des lois à imaginer ou à changer...).

Ces propositions sont ensuite votées par les jeunes réunis en parlement libre. Les jeunes qui le souhaitent, se retrouvent ensuite pour passer à l'action.

Constats à l'origine de la création

Les jeunes adultes sont ceux qui vivent le plus la précarité dans notre société. Leurs parcours ont été marqués par des phénomènes de discrimination au travail et au logement, par des inégalités scolaires et économiques, par une absence de protection sociale.

Les politiques jeunesse ouvrent des espaces de concertation avec les jeunes mais ce sont le plus souvent les moins marginalisés qui s'expriment. Ceux qui vivent des situations de précarité sont peu mobilisés, peu organisés collectivement et donc rarement écoutés.

Il fallait alors trouver le moyen de permettre à ces jeunes de s'exprimer, de prendre leur place dans la société et de pouvoir agir. C'est ainsi qu'Aequitaz a lancé en 2013, les premiers Parlements Libres des Jeunes, en alliance avec des grands réseaux associatifs dont l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux.

Les grands principes

Une « charte des Parlements libres des Jeunes » a été rédigée. Retrouvez ici les grands principes :

- Un Parlement libre est une **rencontre régionale de jeunes adultes de 18 à 30 ans**. Il est possible d'organiser des rencontres locales de jeunes inspirées du concept. Elles sont alors nommées « **Assemblées libres de jeunes** ».
- Chacun participe comme citoyen, est responsable de ses opinions, de ses actes et participe à égalité, quel que soit son statut, sa condition sociale, son origine, son genre... **Cette diversité est une condition essentielle.**
- C'est un espace où des jeunes commencent en partageant **leurs rêves et leurs colères**. Ce sont eux qui parlent, analysent et font des propositions.
- Le Parlement est construit de façon **libre et créative** (poétique) par **des personnes et des organisations alliées**, avec dans l'idéal l'implication de jeunes.
- Ce n'est pas un projet institutionnel Il doit être indépendant des pouvoirs publics.
- Il est organisé **sur 2 ou 3 jours** pour permettre la dynamique et la richesse des échanges de la vie collective.

Et dans le Réseau 44 ?

Les acteurs du Réseau 44 qui ont participé aux temps de présentation ont exprimé l'envie de **démultiplier des expérimentations locales d'Assemblées Libres de jeunes**. Un déploiement que la Fédération s'est engagé à soutenir (cf note synthétique). En parallèle, **une Assemblée libre des jeunes départementale est en préparation** avec des alliés associatifs du territoire et aura lieu en octobre 2022.

Pour en savoir plus sur les Parlements Libres des Jeunes, rendez-vous sur <http://parlementlibre.org>

Apports méthodologiques à expérimenter

Lors de sa venue, Fabrice nous a permis d'expérimenter des outils utilisés pour animer différentes étapes du Parlement Libre des Jeunes. **Découvrez-les !**

Pour favoriser l'interconnaissance

Au démarrage d'un Parlement libre, les jeunes ne se connaissent pas et viennent d'horizons différents. Pour faciliter la rencontre et les échanges, mais aussi pour se mettre dans la dynamique, les parlements commencent avec un **temps d'inclusion** pour permettre à chacun de commencer à participer à la vie du groupe.

Le jeu d'inclusion « Marche et stop »



- Le groupe marche en occupant tout l'espace.
- Quand l'animateur dit «stop», chacun s'arrête. L'animateur formule alors une

consigne de regroupement. Le regroupement peut se faire en parlant ou en silence selon les consignes.

- Les participants échangent et finissent par se regrouper. Il s'agit alors de donner la parole aux différents groupes pour expliquer le pourquoi de leur regroupement.

Des exemples de consignes :

- Âge ■ Couleur des yeux (en silence) ■ Pourquoi on est là aujourd'hui ■ Nombre de frère(s) ■ ...

Pour une dimension poétique

Lors d'un Parlement libre, il est fondamental d'**associer politique et poétique**. C'est un moyen de susciter l'imaginaire et les émotions et pas uniquement le raisonnement. Le changement n'est pas seulement le fruit de nos arguments, il provient aussi de l'envie d'agir et de l'espoir d'y arriver.

Le récit inspirant

Une des techniques utilisée par Aequitaz pour apporter une dimension poétique consiste à lire une fable aux participants, pour ensuite leur demander de réagir à chaud. Tout d'abord en petits groupes, puis collectivement.

- Qu'en avez-vous pensé ? ■ Qu'avez-vous compris ? ■ Qu'est-ce que ça vous évoque ? ■ ...

Pour aller plus loin : Retrouvez sur le site d'Aequitaz, un ABCDaire de récits permettant d'ouvrir l'imaginaire avec des textes sur le pouvoir, la liberté, le collectif, les biens communs, la coopération, l'injustice...

Pour définir les sujets du parlement

Les sujets des Parlements Libres ne sont pas déterminés à l'avance. Ils naissent d'un temps d'expression des rêves et des colères des jeunes. Ci-dessous, une technique pour récolter les rêves et les colères et les transformer en sujets.

De l'expression à la création de sujets

- Individuellement (ou par binôme), invitez les jeunes à exprimer leurs rêves et leurs colères sur des post-its (une idée par post-it).
- Des groupes d'une dizaine de personnes se forment ensuite.
- Dans chaque groupe, les rêves et les colères inscrits sur les post-its sont mis en commun. Si certains partagent une idée similaire, ils sont regroupés. Un nouveau post-it peut-être créé pour noter l'idée générale.
- On se retrouve ensuite en grand groupe pour mettre en commun. Au besoin, il est de nouveau possible de regrouper des post-its et de les renommer.
- Un vote des participants permet de choisir les 2/3 sujets qui seront traités lors du parlement.

Pour comprendre et analyser les problèmes

Une fois les sujets déterminés, il s'agit de pouvoir les analyser. Préciser le problème, identifier des pistes de solutions, identifier des alliés et des adversaires et construire des propositions concrètes.

Le « théâtre-image » pour analyser une situation

- Répartissez les participants en groupe de 8-10 personnes.
- Ensuite, ils vont devoir trouver une situation concrète qui pose problème, en lien avec le sujet choisi. Cette situation doit, dans l'idéal, avoir déjà été vécue par l'un des participants.
- Les participants vont devoir imaginer comment représenter une « photographie » représentant cette situation. Pour cela, ils vont devoir s'interroger sur ce qui pose problème, les différents acteurs...
- Ils vont ensuite devoir se positionner dans l'espace en se répartissant les rôles, en jouant sur leurs placements, leurs postures, leurs attitudes pour permettre de retranscrire la situation, sans aucun mot ni mouvement.



- Une fois que les groupes ont mis au point leur « photographie », ils retournent en grand groupe et chacun présente sa « photographie ». Les autres participants tentent alors de comprendre la situation.
- Une fois que la situation est comprise, il s'agit de réfléchir collectivement à comment la faire évoluer pour tenter de résoudre le problème. Chacun peut tenter de « modifier » la photographie en déplaçant ou en ajoutant des acteurs, en changeant les postures... À chaque fois, le collectif s'interroge sur les changements produits, leur impact, leurs conséquences...

Découvrez nombreux outils et ressources supplémentaires produites par Aequitaz sur : www.aequitaz.org